ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

7eme CIRCONSCRIPTION



Le PARTI VERT approuve pleinement le point de vue qui dénonce les pratiques élitistes des partis traditionnels, ne permettant pas l'expression des minorités et considère qu'il est primordial de perpétuer la priorité de l'écologie dans notre société.

Vu, la candidate

22 Rue GODEFROY CAVAIGNAC
75011 PARIS
Tel : 43 79 49 55
ou 43 72 96 71

ANITA SOLE, Candidate du PARTI VERT

L'ECOLOGIE, OUI

Respect de l'homme et de son environnement
La science au profit de la vie
Une économie décentralisée
Démocratie directe

8 IMPERATIFS POUR DEMAIN

1) HABITAT
Réglementations et normes claires, superficie/prix.

2) ENERGIE
Planification de l'arret progressif de la production d'énergie à hauts risques ou non renouvelable, simultanément au développement des énergies renouvelables (douces).

3) SANTE
Développement de la recherche médicale en mettant l'accent sur la complémentarité des différentes médecines.

4) EMPLOI
Accélérer l'insertion des jeunes dans la vie active plutôt que de les freiner (TUC, SIVP, Service militaire) car la société à venir dépend d'eux.

5) EUROPE
Mise en application des normes européennes d'environnement. Le retard de la France dans ce domaine est considérable. Plan de progression européen pour la mise en valeur de l'environnement.

6) DEMOCRATIE
Référendum d'initiative populaire (national, régional, communal) concernant les choix décisifs sur l'environnement naturel et social.

7) PACIFISME
Réduction du budget de l'armement et réinvestissement dans les secteurs de première nécessité.

8) DISCRIMINATION
Plan éducatif basé sur les échanges culturels en territoire français, européen, mondial.